

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_080

Séance du lundi 27 juillet 2020

Membres en exercice : 19	Date de la convocation: 22/07/2020
Présents : 17	<i>L'an deux mille vingt et le vingt-sept juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michèle BUISSON,</i>
Votants: 16	
Pour : 16	
Contre : 0	Présents : Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Lucie BONICEL, Sophie BOISSIER, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Gilles MERCIER, Guillaume HARVOIS, Mathieu PUCHERAL, Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Cyril DJALMIT, Julie DELES
Secrétaire de séance: François FOLCHER	Représentés:
	Excusés: Daniel MOLINES, Clara ARBOUSSET
	Absents:

Objet: Vote du compte administratif 2019 en M14 - DE_2020_080

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Michèle BUISSON,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par le Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	116 409.04				116 409.04	
Opérations exercice	734 458.93	763 997.58	1 371 117.10	1 398 732.84	2 105 576.03	2 162 730.42
Total	850 867.97	763 997.58	1 371 117.10	1 398 732.84	2 221 985.07	2 162 730.42
Résultat de clôture	86 870.39			27 615.74	59 254.65	
Restes à réaliser	162 548.58	162 548.58			162 548.58	162 548.58
Total cumulé	249 418.97	162 548.58		27 615.74	221 803.23	162 548.58
Résultat définitif	86 870.39			27 615.74	59 254.65	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

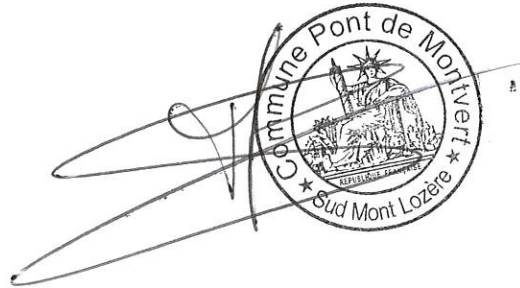
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphan Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/07/2020 048-200057594-20200727-DE-2020-060-DE